VALDAHON INFOS

Votre journal d'information communale

JANVIER 2021

Valdahon, sélectionnée « Petites villes de demain »

Valdahon fait partie des 14 villes du Doubs sélectionnées pour participer au programme national des «Petites Villes de demain» lancé par le Ministère de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales. Notre ville va pouvoir bénéficier de soutien en ingénierie, de financement et d'un accès à un réseau d'échange.

Valdahon pourra ainsi réussir sa transformation en un territoire d'excellence rurale au service de ses habitants pour répondre aux besoins actuels et anticiper les attentes à venir !

Doté de 3 milliards d'euros sur six ans (2020-2026), le programme « Petites villes de demain » vise à soutenir les villes de moins de 20 000 habitants, situées en dehors des grands pôles urbains et exerçant des fonctions de centralité dans leur bassin de vie, en révélant leur potentiel à travers l'offre d'équipements et de services.











Édito LE MOT DE MADAME LE MAIRE

Chères Valdahonnaises, chers Valdahonnais,

En ce début d'année, il est de coutume pour le maire de présenter ses vœux à la traditionnelle cérémonie qui a lieu à l'espace Ménétrier, mais compte tenu du contexte sanitaire, nous avons préféré enregistrer une vidéo et la mettre à votre disposition sur les réseaux sociaux et sur le site internet de la ville. Nous y dévoilons nos projets pour 2021, tout en proposant une rétrospective de l'année 2020. Vous en retrouverez la synthèse dans les pages suivantes de ce journal.

De tout cœur, votre maire, vos adjoints, vos conseillers municipaux et l'ensemble de nos agents vous souhaitent une année 2021 pleine d'espoir et de bonheur. Cette nouvelle année sera bien sûr encore impactée par la Covid qui impose que nous réinventions nos modes de vie. Nous avons une pensée particulière pour les personnes isolées et celles dont la vie professionnelle subit des préjudices suite à cette maladie (commerçants, restaurateurs, monde de la culture, de l'évènementiel et du tourisme...).

Notre ville est dynamique, et notre récente nomination au programme « Petites villes de demain » en est la preuve. Nous faisons partie des 1000 villes en France qui ont été sélectionnées par le Ministère de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales. Notre ville va ainsi pouvoir bénéficier de soutien en ingénierie, en financement et d'un accès à un réseau d'échange. Valdahon pourra ainsi réussir sa transformation en un territoire d'excellence rurale au service de ses habitants pour répondre aux besoins actuels et anticiper les attentes à venir!

En raison des nouvelles règlementations drastiques en matière d'isolation et de basse consommation énergétique, nous avons décidé de remettre aux normes les écoles maternelle et élémentaire Lavoisier. À terme, ces 2 bâtiments seront enfin conformes pour les 30 ans à venir. Pour ce faire, la chaufferie bois alimentera ces écoles ainsi que le nouveau périscolaire. Celui-ci, très attendu, sera livré dans les prochains mois. Nous trouverons des solutions pour réaliser les travaux d'isolation des écoles sans inconvénients pour ce nouveau bâtiment.

Les dotations aux communes baissent inexorablement mais des dispositifs de subventions pour des projets précis existent et nous essayons de trouver les meilleures solutions.

Concernant le transfert du PLUi (Plan Local d'Urbanisme intercommunal) aux Communautés de Communes, les réunions continuent et il s'agit d'un travail colossal pour respecter les consignes de l'État, principalement la lutte contre l'artificialisation des sols. Pensons à la qualité de vie de nos citoyens !

Un nouveau contrat, tourné davantage vers la famille (parentalité, enfance, jeunesse) va s'établir avec Familles rurales en raison de la transformation du CEJ (Contrat Enfance Jeunesse) en CTG (Contrat Territorial Global). La part remise de la CAF (Caisse d'Allocations Familiales) à la commune sera désormais versée directement à Familles rurales.

Le 28 décembre dernier, nous avons eu la chance d'accueillir à la Chapelle Brachotte Serge Delrieux, Sous-Préfet de l'arrondissement de Pontarlier. Sa visite avait pour but de découvrir le projet d'aménagement de notre future médiathèque mais aussi de rencontrer l'ensemble des adjoints au Maire et certains agents. Des félicitations ont été adressées à Christèle Vermot, directrice de la Bibliothèque et à Morgan Perrin, adjoint délégué à la culture, mais également aux membres de la commission culture-sport-animation pour l'énorme travail qu'implique ce projet.

Le 7 janvier dernier, Madame la Ministre du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion, Elisabeth Borne, nous a fait l'honneur de venir dans notre

commune pour visiter l'entreprise SIS et plus particulièrement l'école de maroquinerie. Nous remercions sincèrement Christian Parrenin, président de l'entreprise SIS et l'ensemble de ses collaborateurs, qui réalisent un travail fantastique. Quelle belle vitrine pour Valdahon!

Nous remercions Delphine Bobillier pour le travail effectué durant toutes ces années à la tête du CCAS. Dans la vie, les choix ne sont pas toujours faciles à faire pour trouver un équilibre entre vie de famille et vie professionnelle. Nous lui souhaitons une belle réflexion pendant cette période de disponibilité afin qu'elle puisse trouver le chemin souhaité et, le cas échéant, s'investir à nouveau pour notre commune.

La première consultation citoyenne, inédite et historique pour notre ville, à laquelle 1138 Valdahonnais ont participé, s'est achevée le 19 décembre dernier. Les résultats vous sont présentés dans ce bulletin d'information. Du fond du cœur merci pour votre participation.

Nous regrettons que les conseillers municipaux de la minorité n'aient pas souhaité la tenue de cette consultation citoyenne en votant contre la délibération lors du conseil municipal du 3 décembre 2020. Être dans la critique permanente, le dénigrement et dans une opposition à tout prix n'est pas constructif et ne fera pas avancer les choses pour l'intérêt de nos concitoyens et de notre commune. Chaque élu doit prendre les responsabilités pour lesquelles il a été élu, et œuvrer dans le sens de l'intérêt général.

La dernière commission finances du 7 janvier et le conseil municipal du 14 janvier ont acté la baisse du prix de location des salles communales pour les Valdahonnais. Nous espérons que cette bonne nouvelle vous apportera un peu d'espoir pour organiser à nouveau les événements festifs, familiaux, sportifs et culturels qui nous manquent tant.

Sur le plan économique, 2020 est une année aboutie. Le résultat prévisionnel montre un excédent budgétaire qui nous satisfait pleinement. Nous avons d'ailleurs transformé nos promesses de campagne en projets concrets avec des éléments financiers réalistes. Notre ligne conductrice de maintenir la maîtrise de notre dette a été pleinement respectée. Grâce à un effort collectif, nous n'avons pas recouru à l'emprunt de 1 million d'euros pourtant budgétisé par nos prédécesseurs.

Encore une fois, nous vous appelons à la prudence et au respect de tous les gestes barrières pour votre santé et celle des autres, la Covid est toujours bien présente dans notre quotidien.

Dans l'espoir que ces fêtes de fin d'année vous auront apporté un peu de réconfort en famille, nous allons essayer d'aborder 2021 plus sereinement.

Bien à vous, SYLVIE LE HIR Maire de Valdahon

2020 **2021**

RÉTROSPECTIVE ET PERSPECTIVE

LA SANTÉ

Une étude va être lancée afin qu'un pôle médical puisse équiper notre ville dans les prochaines années. Depuis plusieurs mois, des rencontres et des liens sont établis auprès des opérateurs privés et des acteurs publics afin qu'un Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes (EHPAD) puisse s'implanter sur le territoire des Portes du Haut-Doubs. Notre commune s'est portée candidate. C'est l'Agence Régionale de Santé et le département du Doubs qui prendront la décision finale.

L'annulation d'Octobre Rose en 2020 a été un déchirement, car les fonds récoltés par la ligue contre le cancer sont essentiels pour la recherche. Si la situation sanitaire le permet, une édition 2021 sera à la hauteur des enjeux. En 2020, Valdahon est devenue la première commune de la région à agir contre le tabagisme passif chez les enfants. Désormais, les espaces sans tabac sont en viqueur dans les aires de jeux et devant les écoles.



Situation sanitaire oblige, Madame le Maire a présenté ses vœux à la population en vidéo. Vous pourrez les retrouver sur la page Facebook et sur le site internet dans leur intégralité.

LES SENIORS

La Résidence Autonomie a vécu une année bouleversante. Nos seniors ont fait preuve de beaucoup de courage face à la crise sanitaire, tandis que nos agents ont été héroïques. Pour le bien-être de nos résidents, d'importantes rénovations de chambres ont été entreprises et une optimisation de la gestion de la résidence a été engagée. Pendant le confinement, un grand nombre d'appels téléphoniques ont été passés afin de prendre des nouvelles de nos concitoyens. Merci à tous les élus et aux bénévoles qui ont participé à ces opérations.





L'ÉDUCATION

Les agents communaux ont réalisé l'année passée des prouesses, en rénovant les sanitaires de l'école Monnet et de l'espace Ménétrier, mais également en aménageant de nouveaux espaces de vestiaires dans l'école Monnet. Pour le confort de tous, la climatisation a été installée à la maison de l'enfance et de nouveaux jeux d'extérieur ont vu le jour pour le plus grand bonheur des enfants. En 2021 devrait s'ouvrir le nouveau périscolaire Lavoisier et sera lancée la première phase de rénovation du pôle Lavoisier. Pour la sécurité des familles, le parking Ménétrier, devenu trop dangereux pour les enfants des écoles Monnet et Saint-Exupéry, sera aménagé.

LA CITOYENNETÉ

2020 a été l'année d'une grande première pour Valdahon avec un nouveau mode de consultation. La population a été sollicitée par 3 fois pour des « consultations citoyennes ». Les Valdahonnais ont ainsi pu nous donner leur avis sur le parking Saint-Michel, la circulation dans la rue du 27 Août, et tout dernièrement sur la création d'une salle polyvalente. Merci pour cette participation et cet engagement pour notre commune.

LA SÉCURITÉ

En 2021, pour la sécurité de tous, la mise en place de la participation citoyenne permettra la lutte contre les vols et les cambriolages en lien étroit avec la gendarmerie.

Cette nouvelle année sera un tournant majeur dans la sécurisation routière avec le lancement de l'étude plan des mobilités-stationnement-végétalisation. Cette étude se veut prometteuse avec une redéfinition des routes, des trottoirs, l'ajout de pistes cyclables et d'espaces verts. Les travaux seront programmés en plusieurs tranches, mais déjà, le service voirie a procédé à la sécurisation de plusieurs points noirs : la mise en sens unique de la rue du 27 Août, la pose de ralentisseurs dans la rue de la Piscine, la suppression d'un passage piéton trop dangereux dans la Grande

Rue et l'ajout de nouveaux équipements de type balisettes dans la Grande Rue, l'Avenue Burnez et la rue de Bellevue. Une place pour personne à mobilité réduite et trois couloirs de sécurité pour les déplacements des piétons ont également été créés sur le parking Ménétrier.

2020 **2021**

RÉTROSPECTIVE ET PERSPECTIVE



L'ENVIRONNEMENT

Une quarantaine d'arbres fruitiers, tilleuls et érables ont été plantés l'année passée par les services espaces verts de la ville. En 2021, ce sera la poursuite du programme avec la plantation d'un maximum d'espèces, majoritairement des plantes vivaces, durables et moins consommatrices d'eau. L'objectif zéro produit phytosanitaire est également en passe d'être atteint.

LE PATRIMOINE

Le patrimoine communal doit être préservé. Ainsi en 2020, le bâtiment de la gendarmerie a subi d'importantes rénovations et des travaux de sécurisation. Au cours de cette année, la « ferme » de la Combe Bourdon et la distillerie devraient retrouver à leur tour leur lustre d'antan. Les premières concessions de la nouvelle extension du cimetière, nommée récemment « cimetière Le Bœuf », pourront être proposées. La commission patrimoine a également renommé l'ensemble des allées de l'ancien cimetière et travaille sur l'implantation de panneaux d'information culturelle sur les bâtiments historiques de la ville.

LA CULTURE

La nouvelle médiathèque Brachotte sera opérationnelle dans son nouvel écrin et remplacera ainsi l'actuelle bibliothèque. Cette magnifique chapelle rénovée, témoin de notre riche passé, va donc devenir un lieu important de culture. Des services modernes, comme le wifi gratuit, compléteront une offre de culture déjà bien fournie.



Vous informer du mieux possible, telle est la mission du service communication. C'est dans cet esprit qu'est né en 2020 le nouveau journal d'information communal le « Valdahon info ». 2021 verra l'implantation d'un nouveau panneau lumineux au carrefour de la Grande Rue et de la rue du Lavoir et l'arrivée d'un nouveau service d'information par SMS. Vous serez informés sur l'actualité de la ville grâce à votre téléphone portable. Le site internet valdahon.com a, quant à lui, été complètement repensé et restructuré ces dernières semaines, et d'ici quelques mois la possibilité sera donnée de préréserver les salles communales en quelques clics. Le réseau social Twitter et un nouveau compte Facebook pour les sorties à Valdahon ont également débarqué l'été dernier pour compléter l'offre 2.0 de la ville.

L'ÉCONOMIE

2021 sera l'année du lancement du projet de la salle polyvalente. Fortes du résultat de la consultation citoyenne appuyant l'intention de rachat du bâtiment commercial situé rue de l'Industrie, débuteront dès cette année l'acquisition, les études et les demandes de devis nécessaires à l'aménagement de ce nouvel espace de 1200 m². Grâce aux chèques cadeaux souscris par la ville auprès de l'Unyon, les commerçants pleinement touchés par la crise ont pu bénéficier d'un soutien financier de la com-

mune. L'attractivité commerciale est essentielle ! La ville favorisera autant que possible l'activité

économique et le développement commercial en incitant des commerces et des grandes enseignes à s'implanter sur le territoire.

LES ANIMATIONS

Le marché de noël, initialement prévu en 2020, devrait voir le jour en 2021. Cette nouvelle animation sera le fruit d'un partenariat très étroit entre les bénévoles très investis du comité des fêtes, les services et les élus de la commune. Pendant 10 jours, des animations festives se succéderont autour d'une vingtaine de chalets en bois disposés en cœur de ville. Dès le retour à une vie normale, que nous appelons de nos vœux, les différentes commissions municipales permanentes travailleront sur des projets d'animations culturelles, festives et à un nouveau marché local hebdomadaire. Les associations et clubs de sport ont vécu une année difficile. Les restrictions et les mesures sanitaires ont empêché la tenue de certains entraînements et de bon nombre d'évènements sportifs et culturels. Nous avons reçu individuellement l'ensemble des associations en 2020 pour mieux comprendre le fonctionnement de chacune d'entre elles et pour construire l'avenir associatif ensemble.



Cœur de ville



Agenda municipal

Jeudi 25 février à 20h : Conseil municipal Pour information, les procès-verbaux du Conseil Municipal sont accessibles sur le site de la ville (www.valdahon.com) • Les élus se sont réunis dernièrement :

17 décembre : commision culture, sport et animation

7 janvier : commission finances

• Nouvelle élue

Léon Vivot a remis sa démission. Il a été remplacé par **Henriette Prost-Tournier** à qui nous souhaitons la bienvenue.

NOTRE PATRIMOINE À LA LOUPE...

LA MAISON DE L'ENFANCE

La Maison de l'Enfance, située au 17 rue du stade, a été rénovée en 2013. Elle était à l'origine une école construite vers 1832 grâce à un bienfaiteur de la commune, le Chanoine Claude-François Brachotte. Il s'agissait pour lui de permettre l'éducation des jeunes filles et garçons pauvres du village bas. Ce bâtiment de 589 m² accueille désormais différents services autour de l'enfance et de la petite enfance.

• Le Multi-Accueil « Trottinette » - Structure pour les petits de 2 mois à 3 ans. Elle peut accueillir jusqu'à 24 enfants, de quelques heures à plusieurs journées par semaine.

Tél. 03 81 26 00 41 - valdahon.trottinette@famillesrurales.org

• Le Relais Petite Enfance - Sous la responsabilité de Martine Kuhn, avec Émilie Laligant à l'animation. Le RPE est un lieu-ressource pour s'informer, se rencontrer, connaître les possibilités, les conditions d'accueil pour les tout-petits chez les assistantes maternelles (service intercommunal).

Tél. 03 81 26 00 92 - m.kuhn@portes-haut-doubs.fr

• La Protection Maternelle Infantile (PMI) - Service du Conseil Départemental qui apporte soutien, conseil et suivi aux parents dans le cadre de la grossesse et ensuite du développement et de l'éducation du jeune enfant. Tél. 03 81 26 04 18

BILLET DE LA MINORITÉ

« Vous n'avez pas de légitimité. Vous n'êtes que 6 voix »

Indélicatesse, irrespect de la démocratie ? Ces propos de l'adjoint aux finances et de Madame le Maire aux membres de l'opposition lors du dernier Conseil municipal seront inscrits au PV de séance. Oui, 6 voix sur 29, mais pour 45,37% des suffrages exprimés... Effets pervers de la proportionnelle.

Le 15 mars 2020, alors que 3421 électeurs étaient inscrits, 132 voix seulement séparaient les deux listes. Alors pourquoi mépriser les concurrents ? Pourquoi les traiter en parias ? Pourquoi ne pas les consulter en commissions ?

Le climat délétère, après les démissions successives de 4 élus majoritaires, s'amplifie par le départ au 31 décembre de la Directrice Générale des services, après mise à l'écart durant six mois, et de la Directrice du CCAS et de la Résidence autonomie, maltraitée quant à sa gestion. Ces deux cadres ont tout donné pour le service public, nos usagers et nos administrés, avec compétence et abnégation. En fin de réunions du CCAS le 2 décembre et du Conseil municipal le 3, pas de remerciements à nos deux principales collaboratrices, pas un mot, pas un geste. La reconnaissance du travail accompli et la gratitude ne sont pas de mise. Nous tenons à les remercier et leur souhaiter réussite, satisfaction et reconnaissance de leurs compétences dans leurs futures fonctions.

Nous vous souhaitons, chers Valdahonnaises et Valdahonnais, une année 2021 qui ne pourra qu'être meilleure que celle qui s'achève.

Groupe « Une ambition vers l'Avenir » : Martine COLLETTE, Noël PERROT, Colette LOMBARD, Gérard FAIVRE, Annie PONÇOT, Éric GIRAUD

RÉPONSE AU BILLET DE LA MINORITÉ

Malheureusement, certaines réponses, que nous avons apportées aux questions de la minorité durant le dernier conseil municipal, ont été déformées et sorties du contexte. Nous n'avons en aucun cas remis en question la légitimité de la minorité qui a bien sa place au sein de notre conseil avec six sièges. Nous déplorons par contre leur attitude agressive, méprisante et destructrice depuis le début. Nous espérons, ensemble, construire un jour des projets dans l'intérêt des citoyens.

1 - Contexte et réponse au propos déformé :

Après de longs échanges autour de la consultation citoyenne au dernier conseil municipal, les conseillers de la minorité refusaient de croire au coût du bâtiment en question présenté. Le montant d'acquisition est sincère et basé sur des éléments réalistes. Ces chiffres ont été validés à plusieurs reprises pendant le conseil et nous nous sommes engagés à rendre des comptes aux habitants de Valdahon. La minorité le conteste vivement, souhaitant surtout que l'on rende des comptes, non pas à la population, mais à eux, en revendiquant la moitié des voix lors du scrutin municipal. Nous tenons à rappeler que la minorité n'est pas une instance au-dessus de la municipalité. Nous sommes au service de tous les Valdahonnais et non pas seulement de notre électorat! Et pour finir, la minorité s'est bien exprimée en votant unanimement contre la consultation citoyenne.

2 - La légitimité de la minorité n'est pas contestée :

Au contraire, c'est bien le maire sortant du groupe « Une ambition vers l'Avenir » qui a remis en question notre légitimité par un recours au tribunal administratif en date du 5 mai 2020, en contestant le résultat des élections municipales du 15 mars 2020. Le jugement, rendu le 24 septembre 2020 par le tribunal administratif, a rejeté ce recours. La Préfecture du Doubs a elle aussi rejeté cette protestation par un mémoire du 27 mai 2020. Il serait temps que le groupe « Une ambition vers l'Avenir » reconnaisse la légitimité des urnes. Notre seul souhait est de construire un avenir meilleur aux Valdahonnais et non pas de nous perdre dans des débats stériles.

Les 23 conseillers de la majorité du groupe « Les défis de demain »

LA POLICE MUNICIPALE

La Police Municipale de Valdahon a vu le jour en 2003 avec le recrutement de Jean-Paul Moreno. Elle compte aujourd'hui 3 agents : un policier municipal, un ASVP et une assistante administrative. C'est sous l'autorité du maire, Officier de Police Judiciaire, que le policier municipal exécute des missions de police administrative et judiciaire en matière de prévention et de surveillance du bon ordre, de la tranquillité, de la sécurité et de la salubrité publique.



Jean-Paul Moreno, policier municipal

Jean-Paul a fait une partie de sa carrière en gendarmerie avant d'intégrer les rangs de notre police municipale. Bien connu aussi pour ses exploits sportifs, Jean-Paul agit sur tout le territoire de la commune qu'il connaît bien. Fort de cette expérience, il sait anticiper, analyser et prévenir, mais dissuade et réprime en cas de besoin. Il est en contact permanent avec la population et cette proximité favorise les liens entre le policier municipal et les citoyens. Sa relation avec le public, fondée sur l'écoute et le dialogue, lui permet de répondre immédiatement aux besoins quotidiens de sécurité.

Ses principales missions de police administrative et judiciaire, qui relèvent de la compétence du Maire, concernent entre autres la gestion des arrêtés de police, la fourrière, les gens du voyage, la verbalisation, la médiation (problèmes de voisinage, atteintes au bruit...). Il est également le référent vidéosurveillance et effectue principalement la surveillance générale de la commune, ou particulière, à l'occasion de manifestations sportives ou culturelles.

Nicolas Monier, ASVP (Agent de Surveillance sur la Voie Publique)

Nicolas, ancien militaire au 13° RG, est ASVP depuis 2016. Ses missions reposent essentiellement sur la surveillance de la voie publique dans les zones de stationnement, le constat des infractions telles que les déjections canines, les chiens non tenus en laisse, les défauts de vignette d'assurance et les stationnements en zone bleue et sur les trottoirs. Avec le policier municipal, il assure la sécurisation des entrées et sorties d'écoles par une surveillance régulière, et exerce à ses côtés des missions de prévention et de présence lors des manifestations publiques et des cérémonies officielles.

Nicolas est chargé également de la prévention aux abords des équipements publics et du portage et distribution de courriers entre les sites et à la sous-préfecture. Sons sens du service est apprécié de tous ses collègues.

Carine Viennet, assistante administrative

Carine Viennet est arrivée au service de l'accueil de la mairie en 1995. Sa rigueur et son professionnalisme l'ont menée à être aujourd'hui chef du service état-civil, elle assure également les dossiers mariage et PACS. Responsable des élections et du cimetière, elle assure depuis 2013 le secrétariat de la police municipale, avec principalement la rédaction des courriers et des différents arrêtés. Elle tient le registre des arrêtés municipaux. Elle est un véritable appui pour ses deux collègues et participe activement au bon fonctionnement du service.

RÉSULTATS DESCONSULTATIONS CITOYENNES :

PROJET DE LA SALLE POLYVALENTE

La nouvelle municipalité a sollicité, pour la première fois dans l'histoire de la ville, l'avis de sa population sur un projet de grande ampleur : la création d'une salle polyvalente. Sur 3447 électeurs, ce sont 1138 bulletins qui ont été déposés dans l'urne dont voici les résultats :



- 68% (774 voix) pour l'acquisition d'un local rue de l'Industrie (en 2021),
- 13% (147 voix) pour la réalisation d'une salle à l'extérieur de l'agglomération (en 2027),
- 18 % (206 voix) pour l'abandon de ce projet,
- 0,6% (7 voix) bulletins nuls,
- 0,4% (4 voix) bulletins blancs.

• LA NOUVELLE CIRCULATION RUE DU 27 AOÛT

84% des riverains consultés adoptent le projet de mise en sens unique de la rue du 27 Août, du car-

refour n°4 de la rue du 27 Août jusqu'au croisement « du pressing ». Le volet « Meilleure sécurité » est perçu par 39% des participants, 28% des riverains constatent une baisse de trafic et une fluidité accrue. 88,5% des bulletins approuvent la création de places longitudinales de parking.

La part « Végétalisation et embellissement » représente 17,4% des sondés.

« Schéma n°2 » et « Circulation piétonne » sont évoqués pour 22% des riverains.

Le mobilier urbain en place, en service (bac à verres), connaîtra un nouvel emplacement de proximité pour ne pas disparaître du quartier.

La municipalité remercie les habitants du quartier rue du 27 Août pour leur participation ; en conséquence du résultat obtenu par ce mode de sondage citoyen, le projet de mise en sens unique de la rue du 27 Août, du carrefour n°4 de la rue du 27 Août jusqu'au croisement « du pressing » est validé avec une réalisation pérenne au cours de l'année 2021 (phase provisoire avant les travaux structurels). Par conséquent, le projet est adopté.

COLLECTES DE PAPIER

Prochaines collectes de papier pour l'association de parents d'élèves de l'école élémentaire

St-Exupéry (APESE) :

les samedis 23 janvier, 27 février et 27 mars 2021 de 9h30 à 11h30 sur le parking Ménétrier.



MESSAGES DE SOUTIEN

Dans le cadre des messages adressés aux militaires en opération ex-



térieure (OPEX), le Capitaine Julien, commandant la 2^e compagnie du 13^e Régiment du Génie, a présenté la mission de ses hommes en République de Côte d'Ivoire, de février à mai 2021.

À l'initiative de Michel Parrenin, conseiller municipal délégué et correspondant Défense, deux présentations ont eu lieu ce mardi. Après celle au collège Jean Bosco à Orchamps-Vennes, le Capitaine Julien s'est adressé aux collégiens de Valdahon de la classe de 4°4 en présence, entre autres, de Marie-Jeanne Grandmougin, principale du Collège Edgar Faure.

Les courriers, rédigés par les élèves pour les militaires, seront remis en main propre au Capitaine Julien afin qu'il les transmette sur place aux militaires en Côte d'Ivoire. Merci au Capitaine pour son intervention et bravo aux collégiens pour leur participation solidaire!

INCIVILITÉS

Depuis quelques temps, des comportements qui dégradent l'espace public se multiplient puisque des masques usagés jonchent le sol ici et là. Ces masques chirurgicaux, à usage unique, sont conçus en polypropylène, un matériau plastique, qui n'est pas biodégradable. C'est pourquoi sa présence dans la nature relève très clairement d'une pollution.

De plus, tout objet susceptible de propager le coronavirus, qu'il s'agisse d'un masque, d'une lingette, d'un mouchoir en papier ou d'une paire de gants doit être jeté dans un sac poubelle dédié, qui sera refermé soigneusement et conservé 24 heures. Passé ce délai, il peut être jeté dans le sac poubelle destiné au bac des ordures ménagères. En effet, rappelons que ces déchets sont destinés à être incinérés, ils ne doivent en aucun cas être mis dans la poubelle des déchets recyclables.

Nous en appelons donc au bon sens et au civisme de chacun pour une ville plus propre et respectueuse de chacun!



Sécurité Santé

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

RALENTISSEMENT

La rue de la Piscine, reconnue pour sa dangerosité par l'enregistrement de records de vitesse, vient d'être dotée de 4 coussins berlinois accompagnés de balisettes pour faire ralentir notablement des véhicules tentés d'accélérer sur cette grande ligne droite.



ÉCLAIRAGE PUBLIC

Une zone sombre est désormais éclairée sur le passage à niveau rue de la Gare grâce à l'installation d'un nouvel équipement d'éclairage public.



SÉCURISATION DU PIÉTON

La SNCF a réalisé d'importants travaux sur les deux passages à niveau rue de la Gare et près du rondpoint du Gros Chêne. Elle a en effet déposé les cabines téléphoniques très anciennes qui empiétaient dangereusement sur le trottoir, rendant l'accès difficile et périlleux des piétons. En remplacement, de nouveaux téléphones de secours ont été installés à des emplacements plus judicieux et moins dangereux.

OUVERTURE DU CENTRE DE VACCINATION

Face à l'épidémie de la Covid-19, le centre de vaccination de Valdahon est ouvert depuis le **lundi 18 janvier 2021** à la demande de l'Agence Régionale de Santé (ARS), qui a mandaté pour sa mise en place la Communauté de Communes avec le soutien de la Ville de Valdahon.

Ce centre, installé dans la salle communale du Cercle (bâtiment du Presbytère à côté de l'Église), est ouvert du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h à 17h ainsi que le samedi de 8h à 12h.

Dans un premier temps, les personnes concernées par cette vaccination sont celles de plus de 75 ans. Elles seront prévenues par leur médecin traitant ainsi que par l'ARS et devront **prendre rendez-vous**, **prioritairement sur la plateforme Doctolib** (ou par téléphone **au 07 57 49 52 81**). En cas de problème de déplacement, un numéro de transport (Libertad) a été mis en place sur le territoire : 07 87 58 55 78.

